

Monsieur André VIAU
Préfet du Loiret et de la région Centre
Préfecture
181, rue de Bourgogne
45042 ORLEANS Cedex

Lettre pétition

Monsieur le Préfet

La situation des réfugiés dans le monde est de plus en plus grave.

94% d'entre eux fuient vers des pays pauvres voisins, 6 % seulement atteignent les pays riches, dont la France.

La France, à l'échelon international, affirme des principes de liberté et de justice. Si les réfugiés sollicitent l'asile, ce n'est pas sous l'impulsion des actions de solidarité des associations et des citoyens favorables à leur accueil.

Tenter d'anéantir l'ASTI d'Orléans en lui supprimant la majorité de ses financements ne résoudra pas le problème de l'accueil des demandeurs d'asile sur le département du Loiret. Au contraire, sans moyen légal et gratuit de se faire connaître, ils seront contraints de se tourner vers des solutions favorisant et accroissant tous les trafics d'exploitation de « *la misère* ».

Nous sommes convaincus qu'il n'est pas trop tard et que les subventions du FASILD peuvent encore être accordées à l'ASTI Orléans. Nous réaffirmons nos valeurs de solidarité et de fraternité comme socle inaliénable de nos sociétés et sollicitons votre intervention pour permettre à l'ASTI de continuer ses activités.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations respectueuses.

Paris, le 10 septembre 2004

Pour le Gisti,
Nathalie Ferré